

Havelange, le 21 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise
à Sart-Bernard le 21 novembre 2011

Participants : Mmes et Mrs E. Pascolo, M. Lessuise, B. Rabadan-Mosseray, J. Lefebvre, J. Gerard, P. Doneux, B. Lefèvre, E. Desclee, H. Ernoux, M. Marchal, J-L Mosseray, P. Blerot, B. Lequeux, J. Cohis, D. Sterpin, M. Desclee, K. Goyens, J-P Sprimont, C. Legrand, J-B Beaudry, M. Wolf, B. Botton, N. Botton, F. Gillard, E. Michiels-Voisin, J. Fripiat, P. Riquette, C. Bokor, F. Hermant, P. Derenme, M. Van Outryve d'Ydenwalle, M. Dufrane

Pour le Collège communal : Mrs L. Bouveroux, P. Tasiaux, M. Pierson et Mme M. Dans

Pour le Conseil communal : Mr. A. Burlet

Pour l'Administration communale : Mr J-P Franquinet, secrétaire communal, et Mme S. Gilson, agent relais pour l'opération de développement rural (ODR)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Mme J. Donati et Mr H. Pirard

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Echevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, le Bourgmestre remercie les nombreux participants pour leur présence. Il remercie les mandataires présents ainsi que le secrétaire communal, de même que Mme Gilson. Il s'agit d'une dynamique qui se déroulera pendant plus de 10 ans et à donc une visée futuriste.

Mr P. Tasiaux, échevin ayant le développement rural dans ses attributions, remercie chacun pour sa présence. Il rappelle que les 7 réunions qui vont se tenir sont publiques et que les habitants peuvent venir à chaque réunion s'ils le souhaitent. L'objectif, sur base d'un décret de la Région wallonne, est d'élaborer un Programme Communal de Développement Rural qui est un document stratégique comprenant une série de projets à mener afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

A ce stade de l'opération de développement rural, une série d'étapes ont déjà été franchies :

- La désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) comme auteur du Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 local (PCDR/A21L). Ce bureau a déjà rassemblé et analysé les données objectives (statistiques, inventaires, études, ...) pour en ressortir un diagnostic des forces et faiblesses de la commune.
- Le choix de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement de l'opération. Son rôle est d'aider la commune à élaborer et réaliser sa stratégie de développement rural de manière participative. Pour ce faire, la FRW assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets.

2. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- d'informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural, en leur donnant envie d'y participer.
- de donner la parole aux citoyens, afin d'entendre tout ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village et entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu.

4. Résultats de la consultation villageoise

4.1. Méthodologie :

Dans un premier temps, les participants travaillent en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils identifient ce qu'ils considèrent comme des points forts et des points faibles de leur commune, en se projetant dans les 10 années futures. Trois thématiques sont proposées par la FRW mais les participants sont libres de les compléter:

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À ASSESSE : emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.

2. HABITER À ASSESSE : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.

3. VIVRE ENSEMBLE À ASSESSE : services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Après la restitution en plénière des réflexions en sous-groupes, chaque participant reçoit une feuille sur laquelle il est invité à compléter quelques questions à destination de la

bibliothèque d'Assesse, et à émettre des idées complémentaires à celles déjà émises lors de la réunion.

4.2. Travailler et entreprendre : résultats de la consultation

EMPLOI

Point fort :

- Plus de 40 indépendants à Sart

COMMERCES

Points faibles :

- Manque de commerces, de dépôts de pain et de journaux...
- Tout est centralisé à Assesse
- Non installation d'un centre commercial
- Manque d'information sur les produits et ressources locales, sur les différents commerces ambulants

Proposition :

- Proposer des aides à l'installation de petits commerces (un logement pour le commerçant par exemple)

PME/ARTISANAT

Point fort :

- Diversité des indépendants et artisans

Point faible :

- Manque de communication entre indépendants et riverains

Proposition :

- Organiser une petite foire, une journée portes ouvertes pour les indépendants, comme à Gesves

AGRICULTURE

Points forts :

- Encore 5 exploitations agricoles à Sart
- Respect mutuel entre agriculteurs et riverains
- Agriculture et forêts encore bien présentes

Proposition :

- Mieux valoriser la production agricole

TOURISME

Points forts :

- 2 gîtes à Sart
- Office du Tourisme actif

Points faibles :

- Le tourisme est freiné par l'insécurité routière
- Manque d'itinéraires balisés pour piétons, cavaliers, VTT
- Peu d'offre touristique

Proposition :

- Améliorer la promotion du tourisme

4.3. Habiter : résultats de la consultation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

Proposition :

- Garder le caractère rural en évitant un développement excessif et anarchique

PATRIMOINE

Point faible :

- Manque d'entretien du petit patrimoine (chapelles)

LOGEMENT

Points faibles :

- Manque de logements sociaux et de dépannage
- Freiner les lotissements
- Logements chers pour les jeunes

Proposition :

- Encourager les constructions individuelles qui favorisent le recours aux entrepreneurs locaux

ENVIRONNEMENT

Points forts :

- Cadre agréable
- Quiétude, calme

Points faibles :

- Présence de quelques chancres (pizzeria brûlée, maison au coin de la rue du Bois d'Ausse...), papiers et déchets le long des routes
- Risque de voir disparaître les espaces verts

Propositions :

- Réhabiliter différents points d'eau, sources, comme la Pichelotte
- Entretien, nettoyer les plantations de la Commune (ex. en face de la Pichelotte)

ESPACES PUBLICS

Points forts :

- Plaine de jeux
- Qualité du bois didactique (Courrière)

Points faibles :

- Pas de jeux pour les très jeunes enfants
- Pas d'espace public, de place pour se rencontrer

Propositions :

- Placer quelques jeux pour petits
- Créer un espace de rencontre près du terrain de foot de Sart

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Point fort :

- tennis

Propositions :

- Enterrer tous les câbles à Sart pour améliorer l'esthétique

- Reverduriser le cimetière

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Point fort :

- Gare et bus

Points faibles :

- Horaires des trains en soirée
- Vitesse excessive dans les rues principales
- Rond point « Poelvoorde » mal aménagé, risque de glisser en hiver
- Difficulté à remonter le village pour les personnes âgées ou à mobilité réduite en revenant de la gare
- Manque d'espaces de parking (rues étroites)
- Sécurité aux abords de l'école et respect des consignes
- Eclairage des petits chantiers absents ou défectueux
- Manque d'infrastructures près des nouveaux lotissements afin de leur éviter de devoir descendre dans le bas du village (insécurité)
- Accès aux nouveaux lotissements « embouteillés »

Propositions :

- Aménager le pourtour de la gare de Sart, avec des parkings
- Organiser un système de covoiturage vers la ville
- Améliorer la gestion des sentiers et des routes
- Placer des ralentisseurs, des chicanes... rue du Bois d'Ausse et rue St Denys
- Construire des trottoirs rue du Bois d'Ausse et rue St Denys

4.4. Vivre ensemble : résultats de la consultation

SERVICES À LA POPULATION

Point fort :

- Disponibilité de l'administration communale

Point faible :

- Administration communale pas ouverte en soirée, ni le parc à conteneurs

Proposition :

- Disposer d'une antenne de l'Administration communale à Sart au moins une à deux fois par mois pour les personnes à mobilité réduite, ou avoir des horaires d'ouverture plus flexibles, plus larges

ENSEIGNEMENT

Point fort :

- Ecoles avec garderies

Point faible :

- Pas d'école des devoirs organisée

Proposition :

- Organiser une supervision des enfants après l'école pour les aider à faire leurs devoirs et accepter également des enfants de Sart qui ne seraient pas à l'école primaire du village

PETITE ENFANCE

Point fort :

- Crèche, accueil de la petite enfance

JEUNESSE

Points forts :

- Jeunes motivés
- Les lutins

Point faible :

- Club des jeunes ne fonctionne pas bien

AINÉS

Point fort :

- MAC à Maillen

Points faibles :

- Pas d'animation, de lieu de rencontre, de café à Sart
- Club des aînés ne fonctionne pas bien, manque d'associations pour les aînés, de cours d'informatique, de jeux de cartes, d'activités en général
- Pas de maison de repos dans l'entité

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Points forts :

- Bibliothèque d'Assesse performante
- Nombreux clubs sportifs et associations, tissu associatif dense, riche, actif
- ACSTA
- Marche ADEPS, tennis de table, football, ju-jitsu, yoga, gym
- Club des jeunes
- Chorale
- Ballade gourmande

Points faibles :

- Pas d'infrastructure de grande taille dans la commune, spacieuse, conviviale, équipée et adaptée à l'organisation de grosses manifestations
- Manque un vrai centre culturel avec un vrai programme
- Perte du folklore local
- Manque d'offres sportives pour les jeunes à Sart, il faut donc aller à Naninne ou à Assesse et donc prendre son véhicule

Propositions :

- Construire une infrastructure adaptée pour des manifestations et activités, à Assesse ou à Sart
- Organiser un bal aux lampions

LIEUX DE RENCONTRE ET VIE DE QUARTIER

Points forts :

- Organisation des « jardins ouverts et fleuris », sculptures à la fête de mai, attelage et concours hippiques
- Kermesse et plus globalement vie du village
- BBQ de quartier
- « La Bonne ambiance » rue Taille d'Harscamps

Points faibles :

- Nuisances pour les riverains lors de fêtes nocturnes
- Cohabitation entre jeunes et moins jeunes lors des fêtes (bruit)
- Salle « dramatique » en mauvais état

Propositions :

- Réaménager la salle dramatique et créer un parking
- Créer des comités de quartier

INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Points forts :

- Bulletin communal
- Site web complet et souvent réactualisé (ex. heures de chasse)

Proposition :

- Organiser des réunions comme celle de ce soir plus souvent

4.5. Résultats de la consultation individuelle : idées/projets/actions complémentaires

- > Certains sont contre les nouveaux lotissements, il faut malgré tout penser à étendre l'offre de logement et penser aux jeunes candidats propriétaires ou locataires
- > Améliorer le revêtement routier de l'autoroute E411 en couvrant le béton (très bruyant) par du macadam ou en plaçant des murs anti-bruit
- > garder le caractère rural dans toute sa simplicité
- > colombarium dans le cimetière de Sart-Bernard
- > renouveler ce type d'action (réunion)

5. Les suites

5.1. Un diagnostic de la commune sera réalisé et présenté après toutes les réunions de consultation villageoise. Un compte-rendu de la réunion est envoyé aux personnes qui ont mentionné leur adresse postale et/ou e-mail. Les comptes-rendus des réunions villageoises seront accessibles sur le site web de la commune à la page ODR.

5.2. Des Groupes de Travail (GT) thématiques se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).

5.3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
FRW www.frw.be

Merci pour votre participation